



# UNIVERSITE DE PROVENCE

(AIX-MARSEILLE I)

ANNEE UNIVERSITAIRE 20.../20....

3, Place Victor Hugo  
13331 MARSEILLE Cedex 3

Division de l'Etudiant  
Secteur Sciences

04 91 10 .....

DE1 L1 et L2... 60 39 ou 60 40

DE2 Filières MIM 60 42

DE3 Filières SM 60 43

DE4 Filières SVTE 60 44

04 91 10 61 61

## DEMANDE D'AUTORISATION D'INSCRIPTION VALIDATION D'ETUDES LICENCE OU MASTER 1 ( LMD ) CURSUS TELE ENSEIGNEMENT SCIENCES ( CTES )

AU TITRE DES ETUDES

AU TITRE DE LA VALIDATION D'EXPERIENCES PROFESSIONNELLES OU ACQUIS  
( DECRET N° 85-906 DU 23 AOUT 1985 )

*Tout dossier incomplet ne sera pas examiné*

NOM & PRENOM ..... EPOUSE .....

NE (E) LE ..... à ..... Nationalité.....

ADRESSE.....

..... Téléphone.....

**Cocher la case correspondant à votre demande**

MENTION DE :  MATHEMATIQUES & INFORMATIQUE ( MI )     SCIENCES POUR L'INGENIEUR ( SPI – L3 uniquement )

SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES ( PC )     SCIENCES DE LA VIE ( SV )

1<sup>ère</sup> année de LICENCE     2<sup>ème</sup> année de LICENCE     3<sup>ème</sup> de LICENCE    Parcours ...\*

avec Dispense du Bac

1<sup>ère</sup> MASTER    Mention de .....\*    \*( VOIR DERNIERE PAGE )

### AVIS DU RESPONSABLE DE L'EQUIPE DE FORMATION DU CENTRE DE TELE ENSEIGNEMENT

ACCEPTEE     REFUSEE .....

Nom du Responsable..... Date,..... Signature.....

### DECISION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE

ACCEPTE(E)     Dispense du bac

REFUSE(E)    Motif du refus.....

Marseille, le.....

Pour le Président et par délégation  
Le Président de la Commission Pédagogique

André BONFAND

## ETUDES ANTERIEURES

**BACCALAUREAT Français** : Série.....Mention.....Année d'obtention.....

**Ou titre Français équivalent** : Lequel.....Année d'obtention.....

**BACCALAUREAT Etranger** : Série.....Mention.....Année d'obtention.....

**TITRE Admis en dispense** : Intitulé exact.....Année d'obtention.....

---

### ETUDES POURSUIVIES APRES LE BACCALAUREAT

*Indiquez ci-après pour chaque année, l'établissement fréquenté,  
les études et la classe suivies, les examens ou concours présentés, les résultats obtenus.  
Il est de l'intérêt du postulant d'être aussi précis et complet que possible*

20.....20..... Ets.....Etudes.....Résultats.....

20.....20..... Ets.....Etudes.....Résultats.....

20.....20..... Ets.....Etudes.....Résultats.....

20.....20..... Ets.....Etudes.....Résultats.....

20.....20..... Ets.....Etudes.....Résultats.....

20.....20..... Ets.....Etudes.....Résultats.....

20.....20..... Ets.....Etudes.....Résultats.....

19.....19..... Ets.....Etudes.....Résultats.....

19.....19..... Ets.....Etudes.....Résultats.....

---

### VOUS VENEZ D'UNE AUTRE UNIVERSITE

Laquelle.....Quelle année.....

### AVEZ VOUS DEJA DEMANDE UNE TELLE DISPENSE DANS UNE AUTRE UNIVERSITE ?

OUI Etablissement.....Année.....

NON

Précédez votre signature de la mention « renseignements certifiés exacts »

Marseille, le.....

Signature,

---

### Très important :

L'admission est prononcée à titre individuel après examen du dossier et n'est valable que pour l'établissement qui l'a prononcée et pour la formation demandée.

Un entretien et des épreuves de vérification des connaissances peuvent être requis . Les candidats seront convoqués.

Les candidats admis dans une formation peuvent être tenus de suivre des enseignements complémentaires ou être dispensés de certains enseignements.

Un candidat qui ne serait pas être admis à suivre la formation demandée peu être orienté vers une autre formation ou une mise à niveau.

AUCUNE PIECE NE SERA RESTITUEE

PRIERE DE FOURNIR UNIQUEMENT DES PHOTOCOPIES

### VALIDATION DES ETUDES

Lettre de motivation

Livret scolaire ou bulletins trimestriels des notes des 2 dernières années

Résultats obtenus aux concours présentés par les élèves des CPGE

attestation des diplômes obtenus (avec traduction pour les diplômés étrangers) : Bac, BTS, DUT

2 enveloppes autocollantes timbrées (ou coupons réponses pour les étrangers) portant vos nom et adresse

### VALIDATION DES EXPERIENCES PROFESSIONNELLES OU ACQUIS PERSONNELS

Lettre de motivation

Curriculum vitae précisant le déroulement des études et expériences ou acquis

Pièces justificatives des acquis

2 enveloppes autocollantes timbrées (ou coupons réponses pour les étrangers) portant vos nom et adresse

*L'attention du candidat est attirée sur les termes du décret n° 85-903 du 25/08/1985 – article 3 –*

« Les candidats non titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense doivent avoir interrompu leurs études au moins **2 ans** et être âgés de **20 ans au moins** à la date prévue pour la reprise de leurs études.

Les candidats qui ont été inscrits dans une formation et qui n'auraient pas satisfait aux épreuves de contrôle des connaissances permettant d'accéder à l'année d'études suivante, ne peuvent déposer une demande de validation pour être admis dans cette année d'études, avant un délai de **3 ans**.

Cette condition de délai n'est pas applicable aux élèves des classes préparatoires. »

### REMARQUE POUR LES INSCRIPTIONS

Les étudiants ayant obtenu une autorisation d'inscription devront présenter, lors de l'inscription, les originaux des diplômes, et pour les diplômés étrangers, l'original de la traduction.

---

Le dossier doit être adressé à :

UNIVERSITE DE PROVENCE – Division de l'Etudiant –  
DE.....

3, place Victor HUGO 13331 Marseille Cedex 3

---

